



## LE MARIAGE DES ENFANTS EST UNE FORME DE VIOLENCE CONTRE LES ENFANTS

Partout dans le monde, le mariage des enfants touche les filles de manière disproportionnée et les prive de leurs droits fondamentaux à la santé, à la sécurité et à l'éducation. Les filles mariées avant l'âge de 18 ans **sont plus susceptibles d'être victimes de violence conjugale, y compris de sévices sexuels, de brutalités physiques, de pressions psychologiques et de violence émotionnelle.**

Souvent, les parents croient que donner leur fille en mariage à un jeune âge la protégera des agressions physiques ou sexuelles et permettra de préserver l'honneur familial. En réalité, **les filles qui se marient à un âge précoce sont plus susceptibles d'être victimes de diverses formes de violence, notamment**

**de violence sexuelle.** Les filles qui se marient avant leurs 15 ans sont près de 50 % plus susceptibles d'être victimes de violence conjugale physique ou sexuelle que celles mariées après leur 18<sup>e</sup> anniversaire<sup>1</sup>. Plus la différence d'âge entre une fille et son mari est grande, plus celle-ci est susceptible d'avoir très peu de pouvoir et d'être victime de violence conjugale<sup>2</sup>.

**Chaque année, 12 millions de filles** sont mariées avant d'avoir 18 ans. En l'absence d'une intensification des efforts, 150 millions de filles supplémentaires se marieront avant leurs 18 ans d'ici à 2030<sup>3</sup>. Cela représente 150 millions de filles en plus, qui seront vulnérables à la violence.



## Pour contribuer à protéger les filles contre le mariage précoce et le risque accru de violence sexuelle, physique et émotionnelle qui en découle, *Filles, Pas Epouses : Le Partenariat Mondial pour la Fin du Mariage des Enfants* appelle les gouvernements à :

- Intégrer des mesures à l'égard du mariage des enfants dans les stratégies visant à prévenir la violence contre les enfants et l'exploitation sexuelle des enfants.
- Encourager et aider les familles et les communautés à dénoncer les normes sociales préjudiciables qui entraînent les inégalités de genre, la violence contre les enfants et le mariage des enfants.
- Mettre en place des mesures de protection et des services d'intervention d'urgence pour les filles exposées à un risque de mariage et les filles déjà mariées (en particulier celles victimes de violence familiale), notamment des centres d'accueil et des foyers d'hébergement, des services d'aide juridique et des mécanismes de réparation.
- Veiller à ce que, dans les communautés, les professionnels de la protection de l'enfance comprennent les risques associés au mariage des enfants, les mécanismes pour le signalement de cas et les moyens de rediriger les filles et les familles vers les services appropriés, notamment en matière de santé, de protection de l'enfant et de justice.
- Veiller à aiguiller efficacement et rapidement les familles, les filles exposées à un risque de mariage et les filles déjà mariées vers des services de santé, de protection de l'enfant et de justice. On les aidera ainsi à briser le cycle du mariage précoce et à en atténuer les répercussions.

## Tant que le mariage des enfants existera, nous ne pourrons mettre fin à la violence contre les enfants

La violence contre les enfants est très répandue. On estime que, dans le monde, jusqu'à 1 milliard d'enfants de 2 à 17 ans ont subi des violences physiques, sexuelles, émotionnelles ou des négligences au cours de l'année 2015<sup>4</sup>. Il est internationalement reconnu que le mariage des enfants constitue une violation des droits humains et une forme de violence contre les enfants.

- En 2013, la Commission de la condition de la femme, l'organe onusien chargé de l'élaboration de politiques en matière d'égalité des genres et de promotion de la femme dans le monde, **a reconnu que le mariage des enfants constitue une forme de violence** et a appelé à y mettre un terme.
- En 2015, les États membres de l'ONU ont adopté les Objectifs de développement durable (ODD), dont l'une des cibles est la fin du mariage des enfants (ODD 5.3) et une autre la fin de la violence contre les enfants (ODD 16.2). **Ces deux cibles sont étroitement liées et l'une ne peut être atteinte sans l'autre.**

Pour mettre fin au mariage des enfants, on doit investir dans des programmes qui remédient aux causes profondes du problème, en particulier les normes et les croyances discriminatoires qui accordent moins d'importance aux filles et aux femmes qu'aux garçons et aux hommes. De tels programmes doivent être renforcés par des cadres juridiques et politiques solides qui établissent l'âge minimum de mariage à 18 ans, garantissent une éducation et des services de santé aux filles et protègent leurs droits.



Photo: Filles, Pas Epouses/Antolin Avezuela

## Exemples de conséquences néfastes du mariage des enfants sur la santé et la société :

- Violence physique et sexuelle.
- Violence émotionnelle et psychologique.
- Complications pendant la grossesse et l'accouchement
  - o Ces deux problèmes figurent invariablement parmi les principales causes de décès chez les filles de 15 à 19 ans dans le monde<sup>5</sup>.
  - o Les complications les plus communes pendant la grossesse comme l'hypertension, l'hémorragie, le travail prématuré, les infections générales et l'obstruction du travail sont plus répandues chez les filles de 15 à 19 ans que chez celles un peu plus âgées, et le risque est encore plus élevé chez les moins de 15 ans<sup>6,7,8</sup>.
- Des possibilités limitées de s'instruire et de gagner sa vie, une faible influence sur les décisions qui concernent son propre corps et sa vie, et peu d'interactions sociales avec ses pairs et sa communauté.
- Il a été établi que la fin au mariage des enfants réduirait la violence conjugale de plus de 10 % en Éthiopie, au Mozambique, au Nigeria et en Ouganda<sup>9</sup>.

## Le mariage des enfants et l'indice Out of the Shadows (Hors de l'ombre)

L'exploitation sexuelle des enfants (définie comme toute activité à laquelle participe un enfant pour le plaisir sexuel d'une autre personne, ou toute activité sexuelle avant que l'enfant n'ait atteint l'âge de consentement dans son pays) touche les enfants dans le monde entier. Néanmoins, traditionnellement, on a trop peu agi à l'égard du problème en raison d'une culture du silence et de la honte. L'indice **Out of the Shadows** a été créé pour sensibiliser les gouvernements, les responsables politiques, le secteur privé et la société civile au problème de l'exploitation sexuelle des enfants, pour mettre en lumière les lacunes et pour identifier les bonnes pratiques à l'égard du problème. L'indice mesure les efforts déployés pour faire face au problème dans 60 pays et attire l'attention sur les lacunes à combler.

Dans son volet sur les cadres juridiques nationaux, l'index mesure explicitement les efforts des gouvernements à l'égard du mariage des enfants. Il s'agit donc d'un outil important pour tous ceux qui militent pour mettre fin à la pratique : il contient une série de données nouvelles pour influencer les décideurs et réaliser des changements.

L'index comprend une plateforme numérique où l'on trouve :

- Un outil de visualisation qui affiche les résultats des recherches dans chaque pays et permet de comparer ces résultats entre pays, régions et sujets
- Des profils de pays de deux pages chacun, téléchargeables, dans lesquels on trouve un pointage pour chaque catégorie, une évaluation des progrès réalisés et une évaluation de ce qu'il reste à accomplir
- Un modèle interactif sur fichier Excel, aussi téléchargeable, qui offre une évaluation en profondeur de la capacité d'intervention en matière de sévices sexuels et d'exploitation sexuelle des enfants dans 60 pays.

Ces informations peuvent être utilisées pour : étayer un travail de plaidoyer, notamment auprès du gouvernement, des médias ou du secteur privé ; mettre en évidence ce qui reste à accomplir ; et énoncer les mesures devant être prises par tous les acteurs pour mettre fin au mariage des enfants et à l'exploitation sexuelle des enfants.

Des versions actualisées de l'index sont publiées périodiquement de manière à montrer l'évolution des progrès dans le temps.

# Autres ressources

**INSPIRE : Sept stratégies pour mettre fin à la violence à l'encontre des enfants** Ce document met de l'avant sept catégories de stratégies qui se sont révélées efficaces pour réduire la violence contre les enfants : mise en œuvre et application des lois ; normes et valeurs ; sûreté des environnements ; appui aux parents et aux personnes ayant la charge des enfants ; revenus et renforcement économique ; services de lutte et d'appui ; et éducation et savoir-faire pratiques.

**INSPIRE Handbook (disponible en anglais et en espagnol)** Ce manuel précise comment mettre en œuvre les interventions INSPIRE.

**Théorie du changement de Filles, Pas Epouses** *Filles, Pas Epouses* a rassemblé le savoir-faire commun de plus de 150 organisations membres, partenaires et experts pour élaborer une théorie du changement collective, laquelle énonce des stratégies incontournables pour mettre fin au mariage des enfants et appuyer les filles déjà mariées.

## References

<sup>1</sup>Rachel Kidman, « **Child marriage and intimate partner violence: a comparative study of 34 countries** », *International Journal of Epidemiology*, vol. 46, n° 2 (avril 2017), p. 662–675.

<sup>2</sup>UNICEF, **Hidden in Plain Sight: A Statistical Analysis of Violence against Children**, 2014

<sup>3</sup>UNICEF, 2018, **Child marriage database**, 2018

<sup>4</sup>S. Hillis, J. Mercy, A. Amobi et H. Kress, « **Global prevalence of past-year violence against children: a systematic review and minimum estimates** », *Pediatrics*, vol. 137, n° 3 (2016), e20154079.

<sup>5</sup>OMS, *Global health estimates 2015: deaths by cause, age, sex, by country and by region, 2000–2015*, Genève, OMS, 2016.

<sup>6</sup>UNFPA, 2015, **Girlhood, not motherhood: Preventing adolescent pregnancy**, New York: UNFPA

<sup>7</sup>T. Ganchimeg et al., « **Pregnancy and childbirth outcomes among adolescent mothers: a World Health Organization multicountry study** », *BJOG*, vol. 121, n° s1 (2014), p. 40–48.

<sup>8</sup>Neal et al., 2016, **The causes of maternal mortality in adolescents in low and middle income countries: a systematic review of the literature**, 2016.

<sup>9</sup>Banque mondiale et Centre international de recherche sur les femmes (ICRW), **The Economic Impacts of Child Marriage: Global Synthesis Brief**, 2017.



Publié en Octobre 2019 par  
*Filles, Pas Epouses*

Seventh Floor  
65 Leadenhall Street  
Londres  
EC3A 2AD  
Royaume-Uni

☎ 0203 725 5858

☎ 0207 603 7811

🌐 [www.fillespasepouses.org](http://www.fillespasepouses.org)

✉ [info@GirlsNotBrides.org](mailto:info@GirlsNotBrides.org)

📺 GirlsNotBrides

📘 [www.facebook.com/GirlsNotBrides](https://www.facebook.com/GirlsNotBrides)

**Filles, Pas Epouses est un partenariat mondial composé de plus de 1,200 d'organisations de la société civile dans plus de 100 pays, déterminées à mettre fin au mariage des enfants et à permettre aux filles de réaliser pleinement leur potentiel.**